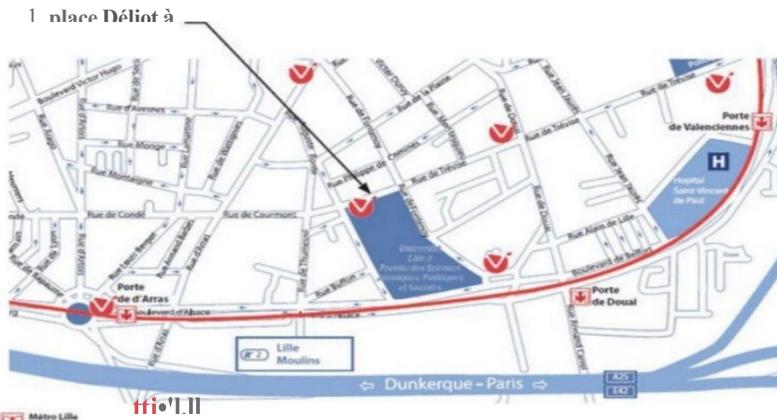


RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Accès: Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille



En métro: station « PORTE DE DOUAI »

- **En métro:** station « PORTE DE DOUAI »
 - Depuis les stations « Gare Lille Flandres » ou « Gare Lille Europe » : 5 à 7 minutes de trajet en empruntant la ligne 2, direction « Saint Philibert ».
 - Pour le trajet retour: emprunter la ligne 2, direction « CH Dron ».
- **En voiture :**
 - Depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 «Lille-Moulins », puis direction « Faculté de droit ».
 - Depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 « Lille-Wazemmes », puis direction Ronchin et ensuite « Faculté de droit ».

Restauration CROUS (Paiement possible par Carte Bleue ou Carte Izly):

- **Brasserie La Basoche:** accès par le bâtiment T (rez-de-chaussée) Horaires: de 8 h à 14 h 30. Tél : 03.74.09.13.13
- **R.U. Lille-Moulins:** 15 rue Massillon, 59000 LILLE Horaires: de 11 h 15 à 13 h 45. Tél: 03.74.09.12.95

Réservation de taxi :

- Taxi Lille Réservation : 06.65.76.49.29 (<http://www.taxi-lille-reservation.fr/>)
- Centrale Taxi Lille : 06.20.53.40.02 (<https://www.centrale-taxi-lille.fr/>)
- Taxis Lille : 07.60.06.61.61 (<https://www.taxislille.com/>)
- Taxi Lille Métropole : 06.62.32.49.24 (<https://ljetaxis-lille-metropole.fr/>)

La protection juridictionnelle de l'environnement : Une dynamique contrariée ?

Vendredi 7 avril 2023

Amphi Cassin

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales
Université de Lille



Direction scientifique : *Pr. Meunier*



Université
de Lille



13 h 30 – 13 h 45 : Propos introductifs

« *Le juge de l'Union, le juge national et l'environnement :
Unis face à l'adversité ?* » :

Pr. Patrick MEUNIER

**Le juge constitutionnel et le juge administratif :
Gardiens du respect de l'ordre normatif environnemental**

(Présidence Pr. Carole GALLO)

13 h 50 - 14 h 10

« *Le droit de l'environnement : réflexions autour d'un contentieux
constitutionnel en voie de structuration* »

M. Samuel TURI, Doctorant ERDP/CRDP

14 h 10 - 14 h 40

« *Le contentieux des autorisations environnementales en matière de parcs
éoliens* »

M. Aurélien GLOUX-SALIOU et M. Stéphane EUSTACHE, Premiers
conseillers à la Cour administrative d'appel de Douai

14 h 40 - 15 h

« *La preuve dans les contentieux publics de l'environnement* » :

Me. David DEHARBE (Cabinet Green Law Avocats)

Débat

La protection de l'environnement : une effectivité relative ?

(Présidence Pr. Patrick MEUNIER)

15 h 15 - 15 h 35

« *La place de la victime écologique au regard de la procédure pénale :
Une moins que rien ?* »

M. Raymond LEOST

MCF Université de Brest – Administrateur de France Nature Environnement

15 h 35 - 15 h 55

"*Les difficultés du traitement judiciaire du contentieux de l'environnement*"

Mme Dorothee COUDEVYLLE

Substitue Générale, Parquet Général, Cour d'appel de Douai

16 h 10 - 16 h 30

« *La représentation cinématographique des grandes affaires
environnementales* »

M. Olivier LASMOLES

Pr. Skema, auteur de : « *Le droit pénal fait son cinéma* »
(Lexis Nexis, novembre 2022)

Débat